

qu'il se trompe fort, à mon sens, s'il croit que le leader actuel du Sénat ne sera qu'un simple instrument de ses volontés. Il va s'apercevoir que cette épée à double tranchant ne sera pas aussi facile à manier qu'il l'imagine dans ce cas-ci. J'ajouterai que le premier ministre du Canada, qui n'est pas seulement le leader de la Chambre des communes, mais est surtout censé défendre les droits et privilèges du Parlement, devrait être le dernier à suivre une ligne de conduite qu'il sait lui-même absolument répréhensible.

Je passe aux autres questions contenues dans le discours du trône. Il en est d'intérêt général. Il n'est pas dit qu'on les traduira dans des lois, mais il est à présumer que la session enverra quelques-unes passer dans les statuts. Je les relèverai selon leur ordre dans le discours du trône. Celle-ci, d'abord :

Mes ministres sont actuellement à examiner le projet d'un traité de commerce entre le Dominion et la Nouvelle-Zélande.

J'espérais que le Gouvernement serait en état d'annoncer la conclusion du traité et que le Parlement en serait saisi. C'est ce que les journaux laissaient entendre. Mais le Gouvernement es justifié d'user de discrétion dans sa déclaration, et pour le moment ce traité est encore à l'étude.

Si l'on a pu arriver à s'entendre en quelques semaines, je me demande pourquoi l'on n'a pas songé à négocier il y a un an. Pourquoi avoir privé le pays d'avantages additionnels en un temps où le commerce est chose de si grande importance pour le Canada. Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande était à Ottawa pour entrer en négociation, il y a de cela un an tout près. Il était disposé à discuter avec les ministres canadiens et à préparer un traité, mais ceux-ci ne voulurent pas ou ils n'étaient pas en état de le faire. Ce que constatant, l'honorable M. Forbes retourna en son pays et informa son parlement en conséquence. Je trouve à ce sujet dans la *Gazette* du Montréal, du 5 juin 1921, un câblogramme daté de Wellington, Nouvelle-Zélande, le 4 juin :

Le premier ministre a dit qu'il espérait que le Canada consentirait à déléguer son ministre du Commerce en Nouvelle-Zélande pour négocier un nouveau traité. La Nouvelle-Zélande a dû forcément appliquer son tarif général aux produits canadiens, étant donné "l'ignorance absolue par le Canada des représentations faites au sujet du droit sur le beurre," a-t-il dit.

Ces mots sont guillemetés. Et la dépêche continue ainsi :

M. Forbes ajouta que la malveillance du Canada s'était traduite par un relèvement du droit sur le beurre, le jour même de son arrivée à Ottawa. "Le Canada" dit-il, "a fermé la porte

au nez de la Nouvelle-Zélande", juste au moment où elle désirait entamer des négociations.

Ces mots, "fermé la porte au nez de la Nouvelle-Zélande" sont entre guillemets. Le Canada a fermé la porte au nez de la Nouvelle-Zélande. Est-ce là l'un des moyens de commander l'ouverture des marchés mondiaux? Espérons toutefois que les différentes parties de l'empire éviteront de se tourner le dos. Car s'il devait en être ainsi lors de la prochaine conférence impériale, mon très honorable ami n'irait pas loin en matière de conventions de commerce intra-impériales. Que le cas de la Nouvelle-Zélande lui serve de leçon et qu'il modifie ses méthodes lorsqu'il s'agit d'intérêts communs aux différentes parties de l'empire. Nous continuerons d'espérer que le projet de traité entre le Canada et la Nouvelle-Zélande partage également les avantages et que le Parlement en soit saisi prochainement. Le discours du trône fait allusion à deux conférences. D'abord, à la conférence du désarmement :

Une délégation canadienne prend part à la Conférence du désarmement, qui s'est ouverte à Genève, le 2 février. Je prie avec vous pour que les représentants des nations réunies en viennent à une entente qui assurera la pérennité de la paix mondiale.

Je suis certain, monsieur l'Orateur, que sur ce sujet l'unanimité est complète, non seulement dans cette Chambre mais dans tout le pays. Le peuple canadien souhaite ardemment que cette conférence accomplisse quelque chose pour la paix et la sécurité du monde. A mon sens, que mon très honorable ami me permette de le lui dire, ce paragraphe exprime magnifiquement le vœu unanime du Canada.

Quelques mots au sujet de cette conférence du désarmement. Cette réunion à Genève des représentants de différents pays qu'intéresse le grave problème du désarmement peut sembler paradoxale alors que dans une autre partie du monde se poursuivent des hostilités d'un caractère quasi international, par certains côtés. Certains en ont conclu que la Société des nations a échoué, manqué à son but. Et comme les prophètes de malheur ne manquent nulle part, il en est pour dire que cet échec apparent marque le commencement de la fin du grand mouvement dont la Société est l'organe. D'autres disent qu'en face de ce qui se passe en Orient aujourd'hui, nous avons absolument raison de croire que la conférence du désarmement n'aura pas tout le succès qu'on avait lieu d'espérer. En d'autres termes, ils prétendent que pour assurer une protection suffisante, les nations doivent s'armer davantage au lieu de désarmer. Je